



Les caractéristiques de la race de la chèvre bottée

«Le pelage de la chèvre bottée, dense et de longueur moyenne, varie dans sa couleur de base du brun clair au brun rouge foncé. Le chanfrein, les parties oculaires et auriculaires, la raie de mulet, le ventre, la base de la queue et les jarrets sont de couleur noire ou brune. Les poils des jarres courtes ou longues, denses ou bouclées, de couleur claire ou foncée, se retrouvent sur le dos et sur la partie postérieure.»¹

De par une empreinte très marquée des caractéristiques propres à sa race, la chèvre bottée se distingue par une grande diversité de genres. Ceci est surtout vrai pour ce qui est de sa couleur et de son pelage, caractéristique typique de races peu concernées par l'élevage. Sans doute, les deux principales caractéristiques de la chèvre bottée sont sa «**ROBE**» et sa «**CULOTTE**».

La «**ROBE**» et la «**CULOTTE**» sont formées par les longues jarres sur le dos et le postérieur. Les longues jarres sont souvent de couleur plus foncée que le reste du pelage. Ces deux caractéristiques concernant la longueur du pelage peuvent se présenter avec les qualificatifs suivants: MANQUE, PEU DÉVELOPPÉ et BIEN DÉVELOPPÉ. La CHÈVRE VELUE peut être décrite comme un cas particulier, avec un LONG PELAGE en ce qui concerne les deux caractéristiques «**ROBE**» et «**CULOTTE**».

D'autres caractéristiques typiques de la race de la chèvre bottée se réfèrent à la couleur du pelage. La couleur des jambes définit le «**TYPE**». On différencie la BOTTÉ NOIRE et la BOTTÉ BRUNE. Le type BOTTÉ NOIRE se voit plus fréquemment. Une autre caractéristique de la race en relation avec la couleur, c'est le «**TON**».

Il peut avoir un reflet CLAIR, FONCÉ ou GRIS ARGENTÉ. Le TYPE BOTTÉ BRUNE existe la plupart du temps seulement en CLAIR, tandis que dans le TYPE BOTTÉ NOIRE le ton foncé domine. Le TYPE BOTTÉ NOIRE avec un TON CLAIR ou GRIS ARGENTÉ est assez répandu. Le TON GRIS ARGENTÉ prédomine chez les animaux mâles.

Le tableau 1 donne un aperçu général de toutes les caractéristiques. **TYPE**, **TON**, **BARBICHE** et **CLOCHETTE** n'ont aucune influence sur la note des caractéristiques de la race.

On prend uniquement en considération l'intensité variée des caractéristiques «**ROBE**» et «**CULOTTE**». Les boucs de la catégorie d'âge A (5-12 mois) et les chèvres de la catégorie d'âge B (13-24 mois) obtiennent généralement la note 4. Cette appréciation tient compte du fait que les caractéris-

tiques chez les jeunes animaux ne sont pas entièrement développées. Il y a ensuite deux différenciations dans la notation, comme le montre le tableau 2. Les animaux qui présentent des tâches blanches sur les jambes ou sur le corps obtiennent la note 1 (=EXCLUSION). Les tâches doivent être clairement reconnaissables (voir photo 5 page 3). Il n'y a pas d'exclusion s'il s'agit simplement de poils blancs (=CLAIRSEMÉ).

Tableau 1: Les caractéristiques de la race avec ses marques possibles et son code

TYPE	TON	ROBE
S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	0 MANQUE
B BOTTÉ BRUNE	2 CLAIRE	1 PEU DÉVELOPPÉE
	3 GRIS ARGENTE	2 BIEN DÉVELOPPÉE
		3 LONG PELAGE

CULOTTE	BARBICHE	CLOCHETTE
0 MANQUE	0 MANQUE	0 MANQUE
1 PEU DÉVELOPPÉE	1 EXISTANTE	1 EXISTANTE
2 BIEN DÉVELOPPÉE		
3 LONG PELAG		

Tableau 2: Les notes pour les caractéristiques de la race **ROBE** et **CULOTTE** selon leur intensité, la catégorie d'âge et le sexe.

Sexe et catégorie d'âge ^a		Chèvre B ^b		Bouc C	
		Bouc A	Bouc B	Chèvre D	Bouc C et D
ROBE	CULOTTE				
0 MANQUE	0 MANQUE	4	4	4	4
0 MANQUE	1 PEU DÉVELOPPÉE	4	4	4	4
0 MANQUE	2 BIEN DÉVELOPPÉE	4	4	5	5
1 PEU DÉVELOPPÉE	0 MANQUE	4	4	4	4
1 PEU DÉVELOPPÉE	1 PEU DÉVELOPPÉE	4	5	5	5
1 PEU DÉVELOPPÉE	2 BIEN DÉVELOPPÉE	4	5	6	6
2 BIEN DÉVELOPPÉE	0 MANQUE	4	4	5	5
2 BIEN DÉVELOPPÉE	1 PEU DÉVELOPPÉE	4	5	6	6
2 BIEN DÉVELOPPÉE	2 BIEN DÉVELOPPÉE	4	5	6	6
3 LONG PELAGE ^c	3 LONG PELAGE ^c	4	5	5	6

^a Catégorie d'âge: A= 5-12 mois, B= 13-24 mois, C 25-36 mois D= plus de 36 mois

^b les chèvres de la catégorie d'âge A ne sont pas notées

^c C'est une chèvre velue; seulement en combinaison 3 LONG PELAGE / 3 LONG PELAGE possible
échelle des notes: 6= excellent, 5=très bon, 4= bon, 3=satisfaisant, 2= suffisant, 1= insuffisant (exclusion)

Exemples des diverses caractéristiques de la chèvre bottée avec la note 6



PHOTO	TYP	TON	ROBE	CULOTTE
1	B BOTTÉ BRUNE	2 CLAIRE	2 BIEN DEVELOPPÉE	2 BIEN DEVELOPPÉE
2	S BOTTÉ NOIRE	2 CLAIRE	2 BIEN DEVELOPPÉE	2 BIEN DEVELOPPÉE
3	S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	2 BIEN DEVELOPPÉE	2 BIEN DEVELOPPÉE
4	S BOTTÉ NOIRE	2 CLAIRE	2 BIEN DEVELOPPÉE	2 BIEN DEVELOPPÉE
5	S BOTTÉ NOIRE	2 CLAIRE	2 BIEN DEVELOPPÉE	2 BIEN DEVELOPPÉE

REMARQUES

Photo 1 et 2: Les longues jarres au bras n'avaient aucune influence sur la note.

Photo 3: Il s'agirait d'une CHÈVRE VELUE uniquement dans le cas où des poils longs cacheraient le ventre
3 LONG PELAGE / 3 LONG PELAGE

Photo 5: Les longues jarres tombent sur un côté



Exemples des diverses caractéristiques de la chèvre bottée avec la note 5 (6,1)



PHOTO	TYP	TON	ROBE	CULOTTE
1	S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	1 PEU DEVELOPPÉE	1 PEU DEVELOPPÉE
2	S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	1 PEU DEVELOPPÉE	1 PEU DEVELOPPÉE
3	S BOTTÉ NOIRE L	1 FONCÉ	3 LANGHAARIG	3 LANGHAARIG
4	S BOTTÉ NOIRE	3 GRIS ARGENTÉ	3 LANGHAARIG	3 LANGHAARIG
5	S BOTTÉ NOIRE L	—	—	—

REMARQUES

Photo 1 et 2: Les jarres courtes sur la partie postérieure (CULOTTE) sont 1 PEU DEVELOPPÉE

Photo 3 u. 4: Les jarres longues cachent le ventre (3 LONG PELAGE). Les jarres sur la partie postérieure sont longues (3 LONG PELAGE).
Chèvre note 5, bouc note 6

Foto 5: Exclusion (note 1) s'il y a des TACHES BLANCHES



Bouc avec long pelage (note 6)



Tâches blanches (note 1 = Exclusion)



Exemples des diverses caractéristiques de la chèvre bottée avec la note 4



1

PHOTO	TYPE	TON	ROBE	CULOTTE
1	B BOTTÉ BRUNE	2 CLAIRE	1 PEU DEVELOPPÉE	0 MANQUE
2	S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	1 PEU DEVELOPPÉE	0 MANQUE
3	S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	0 MANQUE	0 MANQUE
4	S BOTTÉ NOIRE	1 FONCÉ	0 MANQUE	0 MANQUE

REMARQUES

Photo 1 et 2: ROBE avec caractéristique 1 PEU DEVELOPPÉE. En combinaison avec CULOTTE manquante (0 MANQUE) donne la note 4

Photo 3 et 4: ROBE 0 MANQUE



2



3



4